

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil d'administration (CA)

Séance du 16 décembre 2025

Le Conseil d'administration a été informé :

- ❑ Des admissions en non-valeur autorisées par le Président au titre de l'année 2025
- ❑ Du rapport d'exécution du Plan d'Action Égalité (PAE) 2020-2023
- ❑ Du dispositif relatif au cumul d'activités

Le Conseil d'administration a approuvé :

- ❑ Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 18 novembre 2025
- ❑ Le budget initial 2026 - Établissement
- ❑ Le budget initial 2026 - Fondation
- ❑ La demande d'admission en non-valeur de la créance de la société MIROITERIE AVIGLASS
- ❑ Le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) 2025-2027 entre Avignon Université et l'État
- ❑ Le Plan d'Action Égalité (PAE) 2025-2027
- ❑ L'actualisation des responsabilités ouvrant droit à l'indemnité fonctionnelle (C2) au titre de l'année 2025-2026 dans le cadre du Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants Chercheurs (RIPEC)
- ❑ La création du Diplôme Universitaire « Accès à la 2ème année de la licence professionnelle Management des Risques Technologiques et Professionnels » (LP MRTP) à compter de l'année universitaire 2025-2026
- ❑ Les capacités d'accueil en BUT, licence et master au titre de l'année universitaire 2026-2027
- ❑ Les modalités d'accès dans les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur : rôle et composition des commissions d'examen des vœux
- ❑ Les modalités de recrutement en master 1 : rôle et composition des commissions de recrutement
- ❑ Les attendus locaux et critères généraux d'appréciations des dossiers de candidature pour l'inscription dans les formations en BUT et licence au titre de l'année universitaire 2026-2027 (Campagne Parcoursup)
- ❑ Les modalités et conditions de sélection à l'entrée en master au titre de l'année universitaire 2026-2027 (Campagne Mon master)
- ❑ Le contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) pour la période 2025-2030
- ❑ La convention de coopération entre Avignon Université et l'Institut Supérieur de Formation Fruits et Légumes (ISFFEL) dans le cadre du BUT « Techniques de Commercialisation » en alternance sous contrat d'apprentissage - Parcours « Business Développement et Management de la Relation Client (BDMRC) » au titre de l'année universitaire 2025-2026

À noter : l'ensemble des documents sera consultable sur la plateforme e-Doc de l'université dans la rubrique « Gouvernance – Conseil d'administration ».

Le Président d'Avignon Université

Georges LINARÈS

Signature calligraphique

le 11/01/2026 19:39:14 +01:00



**Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles**

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33 (0)4 90 16 28 85

vice-president-ca@univ-avignon.fr